



SELH (CSQ)

*Syndicat de l'enseignement
de Louis-Hémon (CSQ)*

ÉDITION DU 30 JANVIER 2012

INFORMA

BONNE ANNÉE 2012!



Nous vous souhaitons une très belle année 2012 remplie de petits bonheurs et de santé et qui permette la réalisation de tous vos projets!

France Lapierre, présidente

Mario Simard, vice-président

Nathalie Gaudreault, adjointe administrative

AIDE AUX ÉLÈVES DANS LE BESOIN

Afin de venir en aide aux élèves dans le besoin par l'achat de chaussures, vêtements, matériel scolaire ou autres, le SELH (CSQ) dispose actuellement d'un montant de 400 \$. Adressez-vous à France Lapierre qui pourra vous expliquer la démarche à suivre en conformité avec la politique de dons du SELH (CSQ).

ATTAQUES EN ÉDUCATION

Lors du conseil général de la CSQ de décembre dernier, un plan d'action et de communication a été adopté dans le but de faire obstacle aux nombreuses attaques que subit notre système d'éducation.



Depuis toujours, l'éducation publique, nous y croyons et nous la défendons. C'est donc pour cette raison que nous avons adopté ce plan solide et vigoureux, tout en étant conscients que cela nous demandera beaucoup d'énergie. Nous avons jugé qu'il ne pouvait en être autrement et qu'à travers nos multiples occupations, nous devrions consacrer le temps nécessaire à sa réussite.



Nous sommes présentement en réflexion sur des actions et interventions syndicales afin de réagir aux décisions du gouvernement d'attaquer notre système d'éducation. À la suite de cette réflexion, nous vous informerons des actions que le SELH (CSQ) mettra de l'avant dans les mois à venir aux niveaux local et régional.

RESTRUCTURATION, FUSION DE COMMISSIONS SCOLAIRES OU REGROUPEMENT DE SERVICES

Quelle ne fut pas ma surprise d'entendre M. Rémi Rousseau, président de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, parler de transparence lors d'une entrevue donnée à la télévision de Radio-Canada le 25 janvier dernier, à la suite de leur exercice de promotion régional.



Jusqu'à présent, aucune information sur une fusion ou un regroupement de services ne nous a été transmise depuis le communiqué nous indiquant qu'ils entreprenaient des discussions avec la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean. Bien que lors du reportage, on mentionne que des représentants syndicaux étaient sur place le 25 janvier, sachez que le SELH (CSQ) n'a pas reçu d'invitation à cette consultation. Contrairement aux collègues de la région, on ne nous remet pas les documents des séances des commissaires, on ne nous implique pas dans leurs démarches, à moins que ce ne soit obligatoire, comme une participation à la planification stratégique. À mon avis, si les commissaires faisaient preuve de transparence, on pourrait assister lors de leurs séances, à leurs travaux, à leurs discussions.

Plusieurs d'entre vous avez déjà assisté à des séances du conseil des commissaires à quelques reprises et vous avez sans doute remarqué que les points à l'ordre du jour sont brefs, qu'aucun échange en profondeur n'a vraiment lieu et que rares sont les questions pertinentes qui y sont posées. S'ils discutent, c'est en huis-clos ou selon une formule appliquée plus récemment, de façon informelle après la séance. Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures pour comprendre pourquoi la population ne vote plus pour eux et pourquoi on n'accorde plus d'importance au rôle des commissaires et que de surcroît, on remet en question les commissions scolaires. La population ne sait pas ce que fait un commissaire. C'est comme si tout d'un coup, ils se réveillaient et c'est peut-être trop peu trop tard.



RECHERCHE-ACTION CONTRE L'INTIMIDATION DANS LES ÉCOLES



Depuis plusieurs années, la CSQ est très active dans la prévention et l'intervention sur la question de la violence dans les établissements d'enseignement. Que ce soit en termes de tournées d'information et de formation, de colloques, de publication de guides et de brochures, d'interventions politiques, etc. La CSQ met de l'avant tous les moyens à sa disposition pour faire des établissements d'enseignement, des milieux sains et sécuritaires tant pour le personnel que pour les élèves et les étudiants. Par toutes ces actions, la CSQ veut démontrer que lorsque des moyens sont mis en place, ceux-ci donnent des résultats. Il est donc impératif d'en assurer leur pérennité.

La Centrale s'est aussi associée à la Fondation Jasmin Roy en parrainant une recherche-action sur le terrain portant sur la sensibilisation des milieux au phénomène de l'intimidation à l'école. On suivra ainsi les victimes et agresseurs, tout en créant des outils efficaces pour prévenir l'intimidation et intervenir à ce sujet. La démarche proposée se fait selon les étapes suivantes : sensibiliser, informer, prévenir, aider, sanctionner au besoin. L'objectif principal de la démarche consiste à outiller le personnel de l'école. Un rapport final de ce projet pilote sera déposé en juin 2012. La commission scolaire, quant à elle, entend préparer une politique d'ici le mois de juin.

